—HEAD
Genève

Conditions et procédures d'admission 2024 aux études de Master

Les admissions aux études de Master se font par un concours organisé en deux tours. Le concours est spécifique à chaque orientation.

Tou-te-x-s les candidat-e-x-s doivent s'inscrire en ligne jusqu'au lundi 25 mars 2024 à 17h00 CEST (heure suisse) sur https://www.hesge.ch/head/formations-et-recherche/admissions-2024.

Seuls les formulaires en ligne dûment remplis et soumis dans le délai imparti sont pris en considération. **Aucun formulaire ne pourra être soumis et accepté après le 25 mars 2024 à 17h00 CEST (heure suisse)**.

Une taxe d'inscription de CHF 150.- est exigée. Les candidat-e-x-s ont la possibilité d'effectuer le paiement en ligne ou d'annexer une preuve de paiement au formulaire d'inscription en ligne. Cette taxe est non remboursable même si la candidature est jugée inéligible à l'étape du contrôle administratif.

Un-e-x candidat-e-x ne peut pas s'inscrire à plus de deux orientations. Les candidat-e-x-s inscrit-e-x-s à deux orientations doivent passer le concours spécifique de chacune des deux orientations. La réussite d'un concours ne donne accès qu'à l'orientation spécifique pour laquelle il a été organisé.

Chaque candidat-e-x a droit à trois essais au total. Si un-e-x candidat-e-x s'inscrit à deux concours durant une année donnée, cette double candidature la même année compte comme un essai.

I ORIENTATIONS

Le Master of Arts de la HES-SO en Arts visuels est conduit conjointement par la HEAD – Genève, l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) et l'Ecole de design et haute école d'art de Sierre (EDHEA). A la HEAD – Genève, le Master en Arts visuels offre trois orientations :

- CCC – programme de recherche
- Trans – pratiques artistiques socialement engagées
- Work.Master – pratiques artistiques contemporaines

Le Master of Arts en Architecture d'intérieur est conduit par la HEAD – Genève.

Le Master of Arts de la HES-SO en Design est conduit conjointement par la HEAD – Genève et l'ECAL. A la HEAD – Genève, le Master en Design offre trois orientations :

– Design mode et accessoires
– Espace et communication
– Media design

II TITRE REQUIS

Les candidat-e-x-s doivent être titulaires d'un diplôme de Bachelor de niveau universitaire ou HES ou d'un titre étranger jugé équivalent, ou être en mesure d'obtenir le diplôme de Bachelor avant le 1er septembre 2024. Il appartient aux candidat-e-x-s de faire la preuve du fait que les conditions d'admission sont remplies. La HEAD – Genève se réserve le droit de vérifier scrupuleusement la validité des diplômes d'écoles privées et des diplômes étrangers.

Les candidate-x-s peuvent vérifier la validité de leur diplôme en adressant un courriel à admission.head@hesge.ch.

Pour les demandes d'admission sans le titre requis, veuillez vous référer au document sur les **conditions et procédures spéciales d'admission aux études de Master**.

III PREREQUIS LINGUISTIQUES

III. 1 Master en architecture d'intérieur et Master en design (orientations Design Mode et Accessoires, Espaces et Communication et Media Design)

Les études de Master en architecture d'intérieur et de Master en design sont en anglais.
Le Master en architecture d'intérieur comporte également quelques cours en français.

Les candidat-e-x-s dont le titre de fin d'études secondaires ou le titre de Bachelor n'a pas été émis par une institution anglophone doivent, après avoir été admis-e-x-s, soumettre d'ici au 30 juin :
– une attestation d'aptitudes linguistiques en anglais de niveau B2, selon l'échelle globale du Cadre européen commun de référence pour les langues. Cette attestation doit être produite par une école de langues ou autre institution reconnue.

– ou, un test TOEFL passé au plus tôt le 1er juillet 2022 avec une note minimale de 92
– ou, un test IELTS passé au plus tôt le 1er juillet 2022 avec une note minimale de 7.0

Si les personnes admises ne soumettent pas l'une des susdites attestations d'aptitudes linguistiques en anglais d'ici au 30 juin, l'offre d'admission devient aussitôt caduque.

III. 2 Master en arts visuels, orientation Trans

Les études de Master en arts visuels, orientation Trans, sont très majoritairement en français. Cette formation comporte également quelques cours en anglais avec une traduction possible en français selon les besoins.

Les candidat-e-x-s dont le titre de fin d'études secondaires ou le titre de Bachelor n'a pas été émis par une institution francophone doivent, après avoir été admis-e-x-s, soumettre d'ici au 30 juin :
– une attestation d'aptitudes linguistiques en français de niveau B2, selon l'échelle globale du Cadre européen commun de référence pour les langues. Cette attestation doit être produite par une école de langues ou autre institution reconnue.

Les candidat-e-x-s titulaires d'un titre du secondaire II d'un canton suisse-alémanique ou du Tessin et comportant comme branche le français sont exempt-e-x-s de l'obligation de fournir cette attestation linguistique.

III. 3 Master en arts visuels, orientations CCC et Work.Master

Les études de Master en arts visuels, orientations CCC et Work.Master, sont en français et en anglais.

Les candidat-e-x-s dont le titre de fin d'études secondaires ou le titre de Bachelor n'a pas été émis par une institution francophone ou anglophone doivent, après avoir été admis-es, soumettre d'ici au 30 juin :
– une attestation d'aptitudes linguistiques en français ou en anglais de niveau B2, selon l'échelle globale du Cadre européen commun de référence pour les langues. Cette attestation doit être produite par une école de langues ou autre institution reconnue.
– ou, un test TOEFL passé au plus tôt le 1er juillet 2022 avec une note minimale de 92
– ou, un test IELTS passé au plus tôt le 1er juillet 2022 avec une note minimale de 7.0

Si les personnes admises ne soumettent pas l'une des susdites attestations d'aptitudes linguistiques en français ou en anglais d'ici au 30 juin, l'offre d'admission devient aussitôt caduque.

Les candidat-e-x-s titulaires d'un titre du secondaire II d'un canton suisse-alémanique ou du Tessin et comportant comme branche le français sont exempt-e-x-s de l'obligation de fournir cette attestation linguistique.

IV PROCEDURE

Le premier tour du concours consiste en l'examen et l'évaluation du dossier personnel de chaque candidat-e-x par une commission d'enseignant-e-x-s (voir **V** ci-dessous).

Le deuxième tour du concours consiste en un entretien d'admission individuel (voir **VI** ci-dessous) auquel les candidat-e-x-s retenu-e-x-s à l'issue du premier tour sont invité-e-x-s par email.

Les candidat-e-x-s sont averti-e-x-s par email des résultats du premier tour du concours durant la deuxième moitié du mois d'avril. Les candidat-e-x-s sont averti-e-x-s par email des résultats du second tour du concours à la mi-mai. Les candidat-e-x-s ayant réussi le concours d'admission doivent confirmer leur inscription à la HEAD – Genève au plus tard le 31 mai 2024. L'admission est valable uniquement pour l'année académique 2024-2025 et ne peut être reportée.

L'admission définitive à la HEAD – Genève est conditionnée à l'obtention du titre de Bachelor requis et à la soumission de l'attestation d'aptitudes linguistiques si celle-ci est requise (voir **II** ci-dessus).

V DOSSIER PERSONNEL

Le dossier personnel de chaque candidat-e-x doit être téléversé sur une plateforme électronique dédiée (Switch) d'ici au 25 mars 2024. Un lien à la plateforme est envoyé à chaque candidat-e-x une fois que le formulaire d'inscription en ligne a été soumis.

Le dossier personnel comprend les éléments suivants :

1. Un **curriculum vitae** en français ou en anglais

2. Un **texte énonçant les motivations du-de la candidat-e-x et le projet de formation envisagé, en précisant** :

   Pour les orientations du Master en Arts visuels, ce texte peut être rédigé en français ou en anglais :
   – CCC : la formulation/esquisse d'un projet de recherche
   – Trans : la définition d'un projet de pratique collective et de terrains d'action
   – Work.Master : les perspectives de développement du travail artistique

   Pour les orientations du Master en Design et pour le Master en Architecture d'intérieur, ce texte doit être rédigé en anglais :
   – Le développement du travail de design

   (maximum 5'000 signes)

3. Un **texte détaillant le positionnement intellectuel et professionnel du-de la candidat-e-x** dans le champ de l'art contemporain (orientations du Master en Arts visuels – texte en français ou en anglais) / du design contemporain (orientations du Master en Design et Master en Architecture d'intérieur – texte obligatoirement en anglais)
   (maximum 3'000 signes)

4. Un **portfolio de travaux** constitué de travaux personnels et/ou, si lae candidat-e-x le juge pertinent, d'autres travaux, à savoir :

Master en Arts Visuels	Le portfolio doit démontrer des compétences artistiques de niveau avancé. Il comprend un choix riche et réfléchi de réalisations récentes ou de projets en cours d'élaboration. Les Masters étant des formations de spécialisation et d'expertise, le choix des travaux inclus dans le portfolio doit permettre de comprendre : – le positionnement artistique de chaque candidat-e-x – les potentiels de développement de sa pratique – l'adéquation entre le projet des candidat-e-x-s et l'orientation choisie Le portfolio peut comprendre tous les types de travaux jugés pertinents pour la candidature : œuvres, recherches, esquisses, dessins, photos, reproductions, productions numériques, vidéos, publications, documentation sur les expériences artistiques, les références, les expériences de recherche ou encore les activités curatoriales.
Master en Architecture d'Intérieur	Le portfolio doit démontrer des compétences de design de niveau avancé. Il comprend un choix riche et réfléchi de réalisations récentes ou de projets en cours d'élaboration. Le choix des travaux inclus dans le portfolio doit permettre de comprendre le positionnement professionnel ou la recherche de chaque candidat-e-x et d'envisager ses potentiels de développement.
Master en Design	Le portfolio peut comprendre tous les types de travaux jugés pertinents pour la candidature : recherches, esquisses, dessins, photos, reproductions, plans, publications, productions numériques, vidéos, documentation sur les activités de design ou les expériences de recherche.

*Toutes les composantes du dossier personnel doivent être soumises sous la forme d'**un seul fichier PDF**, clairement organisé conformément au **modèle à télécharger ici** et **d'un poids maximal de 50 MB**.*

Pour fusionner des fichiers PDF en ligne, veuillez vous référer à **https://www.adobe.com/fr/acrobat/online/merge-pdf.html**

Pour compresser un fichier PDF en ligne, veuillez vous référer à **https://www.adobe.com/fr/acrobat/online/merge-pdf.html**

Ce fichier PDF unique comprend des éléments textuels et visuels (textes, photos, dessins, schémas, plans, etc.).

Les sites internet, blogs, Tumblr, Instagram doivent être mentionnés sous forme de liens.

***Les vidéos (ou extraits)**, d'une durée maximale de 10 minutes, doivent également être fournis **sous forme de liens YouTube ou Vimeo** (avec identifiant et mot de passe si nécessaire).*
Aucun fichier audio-visuel ne peut être téléversé sur la plateforme Switch.
Les candidat-e-x-s qui ne respectent pas ces consignes formelles peuvent être disqualifié-e-x-s.
Les dossiers des candidat-e-x-s sont effacés de la plateforme à l'issue du processus d'admission.

VI ENTRETIEN

Les entretiens d'admission au Master ont lieu entre le 2 et le 8 mai 2024 :
- en anglais pour le Master en architecture d'intérieur et le Master en design (orientations Design Mode et Accessoires, Espaces et Communication et Media Design)
- en français pour le Master en arts visuels, orientation Trans
- en français ou en anglais pour le Master en arts visuels, orientations CCC et Work.Master, au choix des candidat-e-x-s

Les entretiens d'admission ont obligatoirement lieu à la HEAD – Genève pour tous les candidat-e-x-s dont l'adresse est en Suisse ou en région Rhône-Alpes sauf force majeure. Les autres candidat-e-x-s ont la possibilité de choisir entre un entretien à la HEAD – Genève et un entretien en visioconférence. Ce souhait doit être précisé lors de l'inscription. Une fois le mode d'entretien communiqué sur le formulaire électronique, celui-ci ne peut plus être modifié, sauf cas de force majeure.

Il est attendu des candidat-e-x-s qu'ils-elles débutent l'entretien par une présentation de 8 minutes environ, dans laquelle ils-elles donnent des clés de lecture sur leurs travaux et présentent leur projet de formation. Les candidat-e-x-s doivent en particulier exposer :
- Master en arts visuels, orientations Trans et Work.Master : un projet artistique et/ou de recherche clairement articulé
- Master en arts visuels, orientation CCC : un projet de recherche clairement articulé
- Master en architecture d'intérieur et Master en design, orientations Design Mode et Accessoires, Espaces et Communication et Media Design : un projet de design et/ou de recherche clairement articulé

VII CRITÈRES D'ÉVALUATION

Au **premier tour du concours**, les dossiers personnels des candidat-e-x-s sont évalués sur la base des critères suivants :

1. Pertinence des savoir-faire pour le domaine visé – jugée sur la base du portfolio
2. Motivation – évaluée sur la base du texte énonçant les motivations et le projet de formation
3. Aptitude à articuler une pensée de façon claire et cohérente dans le champ du domaine visé – jugée sur la base du texte énonçant le positionnement intellectuel et professionnel
4. Adéquation entre développement artistique/de design et niveau de la formation visée – évaluée sur la base de l'ensemble du dossier

Le critère 4 est d'ordre général et vise à identifier les candidatures de personnes insuffisamment préparées ou surqualifiées pour la formation visée.

Dans le cadre de l'entretien, qui constitue le **deuxième tour du concours**, les candidatures sont évaluées sur la base des critères suivants :

1. Compétences créatives : singularité esthétique, maîtrise des savoir-faire et techniques du domaine visé, capacité à conduire une démarche de façon expérimentale et multidisciplinaire, dialogue entre la pratique et son contexte social, économique, politique et culturel
2. Compétences réflexives et conceptuelles : connaissances de l'histoire et des enjeux du domaine visé, aptitude à articuler une pensée cohérente, positionnement réflexif et critique sur le travail plastique
3. Profil et motivation : degré d'élaboration du projet de formation, détermination à s'engager dans le domaine visé, capacité d'écoute et de dialogue

VIII RÉCAPITULATIF DES DÉLAIS DES CONCOURS MASTER

Délai pour l'inscription électronique	25 mars 2024 à 17h CEST (heure suisse)
Délai pour la soumission du dossier personnel sur la plateforme Switch	25 mars 2024
Entretiens du 2e tour	2-8 mai 2024
Résultats du 2e tour	mai 2024
Confirmation de l'offre d'admission	31 mai 2024
Délais pour la soumission de l'attestation de français ou anglais (B2) si requise	30 juin 2024